



ACADEMIE DE LA TRANSFORMATION – NIVEAU 2

ENERGIE – CONSOMMER MOINS, CONSOMMER MIEUX

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Durée : Ce programme de formation est divisé en 4 demi-journées de 3h30. Il est recommandé de suivre la formation en un bloc ; toutefois, il est possible de suivre les modules sur quelques semaines.

Type : Présentiel

Prérequis : La formation est ouverte aux professionnels de l'immobilier, initiés comme débutants. Une expérience professionnelle d'au moins une année est conseillée. Le Niveau 1 est requis. Une dérogation est possible en fonction du profil et des compétences de l'apprenant – Nous contacter.

Accessibilité : Cette formation est ouverte au plus grand nombre, et notamment aux personnes en situation de handicap. Une attention particulière sera portée, dans le cadre du processus d'organisation des sessions, pour comprendre la nature de la situation de handicap et envisager les modalités d'adaptation ou de compensation les plus adéquates. Les locaux dans lesquels sont organisées nos sessions de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

N'hésitez pas à nous indiquer les éventuelles situations de handicap de vos collaborateurs pour que nous en discutions ensemble, en toute confidentialité.

Modalité et délai d'accès : La formation est proposée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Chaque session de formation est organisée à date fixe, selon le calendrier diffusé par l'Académie. L'inscription se fait dans la limite des places disponibles et dans le respect des délais de rétractation applicables (14 jours en cas de financement individuel).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Académie de la Transformation - Niveau 2 dispense une formation exclusive et intègre une expérience immersive favorable à une mise en action immédiate à travers des cas pratiques et une compréhension plus rapide grâce à l'intelligence collective.

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Approfondir les concepts, réglementations et enjeux en lien avec l'énergie,
- Mettre en pratique les connaissances théoriques et opérationnelles autour de cas concrets appliqués à l'immobilier,
- Prendre en main la stratégie énergétique de votre parc immobilier ou d'un bâtiment.

Les points forts :

- Des fondamentaux bâtis sur une expertise opérationnelle des formateurs / formatrices,
- Une formation en présentiel et interactive,
- Permet d'avoir les clés de compréhension des sujets indispensables à la construction de l'immobilier de demain.

CONTENU DE LA FORMATION

Grand thème : Environnement – Transition écologique appliquée à l'immobilier

Nom de la formation : ENERGIE – CONSOMMER MOINS, CONSOMMER MIEUX

Descriptif : Ce deuxième niveau de l'Académie de la Transformation permet d'acquérir des compétences complémentaires au premier niveau dans des domaines-clés de la transition environnementale en alliant vision, retour d'expérience opérationnel, data, théorie et pédagogie active. Des expérimentations en atelier offriront aux apprenants la possibilité de mettre en application les acquis.

Programme de la formation :

- **Jour 1 : COMMENT BATIR SON PLAN D'ACTION ENERGETIQUE ?**
 - **Accueil et tour de table de présentation des participants**
 - **Ice-breaker**
 - **Retour sur le questionnaire de positionnement, échanges et attentes des apprenants – « Frigo »**
 - **Enjeux et notions-clés**
 - Rappel du niveau 1 – Parcours neutralité carbone : chiffres-clés et ordres de grandeur
 - Comprendre l'imbrication entre « consommer moins » et « consommer mieux », présentation des notions-clés
 - **Décryptage réglementaire**
 - Au niveau européen et français
 - Focus sur le Décret Tertiaire et le DPE
 - **Atelier « Le match des stratégies » - 1^{ère} partie : Bâtir une stratégie patrimoniale**
 - La rénovation énergétique, une histoire immobilière
 - Cycles et opportunités
 - Grand saut ou « pas à pas » ?
 - Analyser son patrimoine : comment prioriser ?
 - Atelier de mise en application – en 2 groupes de travail avec des objectifs distincts (30') :
 - ⇒ *Si la formation se déroule en inter-entreprise, l'analyse sera menée sur un parc immobilier fictif*
 - ⇒ *Si la formation se déroule en intra-entreprise, il est envisageable d'étudier un parc immobilier détenu par le client*
 - Restitution par groupe (2 x 5') et synthèse (5')

**** Pause déjeuner ****

- **Reprise de la formation - Mise en mouvement**
 - **Atelier « Le match des stratégies » - 2^e partie : Bâtir son plan d'action pour un bâtiment existant – Consommer moins**
 - Ligne de départ => ligne d'arrivée : Mode opératoire pour choisir les références
 - Comprendre les leviers de sobriété
 - ⇒ Rex Plan Sobriété Hiver 2022-2023
 - L'importance des usages et du dialogue
 - ⇒ Rex du CUBE
 - **Comprendre les leviers en matière de solutions techniques**
 - Focus Quick Win – GTB
 - Actions opportunistes
 - Actions immobilières
 - CAPEX – OPEX : quels ordres de grandeur ?
 - Atelier de mise en application – en 2 groupes de travail avec des objectifs distincts :
 - ⇒ *Si la formation se déroule en inter-entreprise, l'analyse sera menée sur un parc immobilier fictif*
 - ⇒ *Si la formation se déroule en intra-entreprise, il est envisageable d'étudier un parc immobilier détenu par le client*
 - **Label et certifications : solution miracle ?**
 - Prise de recul sur la question : points forts et limites
 - Exercice et échange : quels sont les bénéfices, les limites et les idées reçues
 - **Atelier Conduite du Changement**
 - Comment favoriser la mise en place d'une stratégie énergétique ambitieuse ?
 - Cas d'étude sur une thématique au choix des participants
 - ⇒ Lever les freins psychologiques, juridiques, politiques, organisationnels
-
- Jour 2 : REUSSIR NOTRE FUTUR ENERGETIQUE**
- **Accueil et retour « frigo », Ice-breaker Post-It**
 - **Restitution du « Match des Stratégies » - 3^e partie : Bâtir son plan d'action pour un bâtiment existant**
 - Chaque groupe présente les Quick win et les opportunités identifiées, ainsi que son plan d'actions associés aux échéances.
 - **Décryptage réglementaire 2023**
 - Présentation des modèles contractuels de travaux
 - Loi MOP
 - Clé en main
 - CPE
 - **Anticipation réglementaire 2050**
 - Futurs énergétiques 2050 : quels sont les enjeux ?
 - Goflex SRI
 - **Les énergies renouvelables et de récupération (ENRR)**
 - Présentation ENRR (et rappel ACV si nécessaire)
 - Chiffres-clés

- Ressources disponibles
- Quelques focus

**** Pause déjeuner ****

- **La flexibilité énergétique**
 - Définition, notions-clés et enjeux
 - Goflex : Identifier le potentiel de flexibilité énergétique du portefeuille d'actifs immobiliers ou du bâtiment
 - Atelier de mise en application – en 2 groupes de travail avec des objectifs distincts :
 - ⇒ *Si la formation se déroule en inter-entreprise, l'analyse sera menée sur un parc immobilier fictif*
 - ⇒ *Si la formation se déroule en intra-entreprise, il est envisageable d'étudier un parc immobilier détenu par le client*
 - Rex de CUBE Flex : Témoignage d'un acteur, présentation de son retour opérationnel
- **Echange avec les apprenants**

ORGANISATION DE LA FORMATION

Niveau d'expertise : Intermédiaire

Effectif : 6 à 12

Moyens pédagogiques :

Chaque participant reçoit, en début de formation, un questionnaire de positionnement pour mieux comprendre son niveau de connaissance et de compétence à l'entrée. Les résultats sont communiqués aux formateurs pour mieux comprendre le profil et les besoins des participants à la formation et adapter le conducteur et/ou les postures en fonction du niveau constaté.

La formation repose sur une approche pédagogique par le faire, alternant séquences de transmission magistrales par le formateur et exercices encadrés de mise en application des pratiques et techniques par les participants.

Chaque séquence pédagogique prévoit la mise à disposition d'outils et de guides permettant aux stagiaires de concrétiser, de manière itérative, leur projet.

Modalités d'évaluation :

Les participants devront compléter, avant le début de la session, un formulaire de positionnement pour apprécier le niveau de chacun sur les compétences visées par la formation.

Le dispositif d'évaluation prend la forme d'un questionnaire, soumis à l'ensemble des participants en fin de session. Un score de 60% devra être atteint pour valider la formation.

Une attestation de réalisation est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Une attestation de réussite est remise aux participants satisfaisant les critères de réussite de la formation.

11/10/2023



Qualité de formation et indicateurs :

- Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera à l'aide d'un émargement par demi-journée
- Un questionnaire d'évaluation de l'action de formation :
 - o A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences par rapport aux objectifs de la formation
 - o A froid, 3 mois après la formation, pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Les formateurs :

- Jean-Benoît Lafond

Tarif inter-entreprise : 2500 € HT / apprenant

Tarif intra-entreprise : sur devis

Nous contacter : formation@proplink.org

11/10/2023

